



Acadian Affairs
Affaires acadiennes

Plan de services en français

2010-2011

Office des affaires acadiennes

Plan de services en français

2010-2011

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Au cours de l'année financière 2009-2010, l'Office des affaires acadiennes a contribué au renforcement de la capacité du gouvernement de la Nouvelle-Écosse d'offrir des services en français. À titre d'organisme central de soutien pour la prestation des services en français par le gouvernement, l'Office des affaires acadiennes a offert des services dans trois domaines clés. D'abord, l'Office a offert des services de traduction visant à assurer l'accès, pour le public, à une quantité croissante d'information gouvernementale en français. Ensuite, l'Office des affaires acadiennes a coordonné une formation linguistique en français et un atelier de sensibilisation à l'intention des fonctionnaires à l'échelle de la province. Cela continue à renforcer la capacité de la fonction publique de servir les Acadiens et les francophones en français et les sensibilise davantage aux besoins et aux enjeux de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'aux obligations du gouvernement relativement aux services en français. Enfin, l'Office des affaires acadiennes a offert du financement aux institutions gouvernementales grâce à l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français afin de les aider à élaborer et à mettre en œuvre des services en français. L'Office des affaires acadiennes est responsable de la gestion de cette entente fédérale-provinciale au nom de la Province de la Nouvelle-Écosse, et le ministère du Patrimoine canadien représente le gouvernement du Canada.

Le présent plan de services en français souligne les progrès effectués par l'Office des affaires acadiennes dans l'atteinte des buts et des objectifs établis pour l'exercice financier 2009-2010 afin d'améliorer les services en français. Le plan présente également les mesures que l'Office mettra en œuvre en 2010-2011 pour miser sur ses succès et pour renforcer l'engagement du gouvernement à contribuer à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone en Nouvelle-Écosse.

Original signé

Vaughne Madden

RÉPONSES AUX DEMANDES EN FRANÇAIS

Tous les employés de l'Office des affaires acadiennes doivent être en mesure de communiquer en français. Par conséquent, le personnel est en mesure de répondre en français aux demandes orales et écrites présentées en français par le public.

INVENTAIRE DES SERVICES EN FRANÇAIS

L'Office des affaires acadiennes est l'organisme central de soutien pour les services en français offerts par les ministères, les offices et les organismes du gouvernement. Par conséquent, les services offerts par l'Office des affaires acadiennes incluent :

- Offrir des services de traduction aux entités du gouvernement provincial.
- Coordonner et financer la formation linguistique en français et des causeries-midi en français pour les fonctionnaires du gouvernement provincial.
- Animer des ateliers d'une journée visant à sensibiliser les fonctionnaires de la Nouvelle-Écosse aux besoins et aux priorités de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'aux obligations du gouvernement relativement à la prestation de services en français.
- Offrir de l'aide aux institutions publiques afin de leur aider à établir des relations et à maintenir un dialogue continu avec les intervenants de la communauté acadienne et francophone, y compris la prestation de services en français lors des consultations.
- Offrir des conseils et de l'aide financière aux institutions publiques pour l'élaboration et la prestation de programmes, de politiques et de services qui répondent aux besoins de la communauté acadienne et francophone.
- Fournir le matériel du programme d'identification visuelle *Bonjour!* aux institutions publiques désignées afin d'encourager et de promouvoir l'offre active de services en français.
- Appuyer les initiatives menées par la communauté acadienne et francophone qui contribuent à son essor et à son développement.
- Encourager et reconnaître l'excellence dans la prestation de services en français.

Tous les communiqués de presse et documents publics de l'Office des affaires acadiennes sont publiés en français et en anglais. De plus, un rapport annuel bilingue sur les progrès effectués par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en matière de prestation de services en français est publié par l'Office et déposé à l'Assemblée législative par le ministre des Affaires acadiennes.

PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT AUX BUTS ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES EN 2009-2010

Le tableau 1 présente les progrès réalisés par l'Office des affaires acadiennes dans l'atteinte des buts et objectifs établis pour l'exercice financier 2009-2010.

Les faits saillants incluent :

Le renforcement du cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la Loi sur les services en français.

- Conclusion des négociations avec Patrimoine canadien pour l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français 2009-2013, et coordination de la mise en œuvre du Plan stratégique pour les services en français en 2009-2010.
- Appui à l'engagement de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne visant à améliorer le dialogue et la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les communautés francophones et la communauté universitaire dans des initiatives liées à l'immigration francophone.

La consultation, la planification, l'élaboration et la prestation de services en français dans les secteurs prioritaires.

- Versement de 945 000 \$ en aide financière de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse sur les services en français à 13 institutions publiques désignées pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives de services en français et pour soutenir des initiatives communautaires; les institutions ont à leur tour versé un montant équivalent sinon supérieur dans ce contexte.
- Coordination et financement de 795 places à des cours de français pour des fonctionnaires provinciaux à Greenwood, Halifax, Petit-de-Grat, Truro, Tusket et Sydney.
- Coordination de la formation linguistique en français pour 7 parlementaires et 22 employés de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse et des bureaux de caucus en vertu du projet Noria, financé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.
- Traduction de plus de 1,8 million de mots, y compris des publications, des discours, de la correspondance, des sites Web et des communiqués de presse pour 53 institutions gouvernementales.
- Traduction de 14 000 mots dans les sites Web parlementaires, y compris les sites Web d'Élections Nouvelle-Écosse et de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse.
- Remise des premiers Prix d'excellence *Bonjour!* pour les services en français à des fonctionnaires.
- Organisation de causeries-midi en français à l'intention des fonctionnaires (62 participants).

L'appui à la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.

- Versement de 144 000 \$ pour soutenir des initiatives de la communauté acadienne et francophone.
- Un financement de projet spécial de 40 000 \$ en vertu de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français a été offert au Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse pour la mise en œuvre d'une campagne de marketing social visant à augmenter la demande et l'utilisation des services en français chez les jeunes Acadiens et francophones.
- Facilitation des demandes de financement de projet en vertu de l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

BUTS, OBJECTIFS ET MESURES POUR L'ANNÉE 2010-2011

En 2010-2011, l'Office des affaires acadiennes continuera d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer les services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Le tableau 2 présente les buts et objectifs établis par l'Office des affaires acadiennes pour l'exercice 2010-2011 et les mesures qui seront prises pour atteindre ces buts et objectifs.

ABORDER LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ ACADIENNE ET FRANCOPHONE

L'Office des affaires acadiennes maintient un dialogue continu avec les intervenants acadiens et francophones afin de rester au courant des besoins et des priorités de la communauté. L'Office participe régulièrement aux réunions, forums, symposiums et à l'assemblée générale annuelle d'organismes provinciaux. L'Office des affaires acadiennes peut ensuite mieux conseiller le gouvernement dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de services. L'Office des affaires acadiennes encourage également la communauté acadienne et francophone à communiquer ses besoins et ses priorités directement aux institutions gouvernementales. En 2010-2011, l'Office des affaires acadiennes permettra également à la communauté de participer à l'examen des services en français, qui vise à évaluer l'efficacité du *Règlement sur les services en français*.

L'Office des affaires acadiennes encourage les autres institutions du gouvernement à consulter les organismes communautaires acadiens et francophones pour élaborer des programmes, des politiques et des services qui correspondent aux besoins et aux priorités de la communauté. Dans le cadre de son mandat, l'Office des affaires acadiennes aide les institutions publiques désignées à offrir des services en français lors des consultations. L'appui offert inclut des lignes directrices, des services de traduction et du financement. L'Office des affaires acadiennes encourage également les institutions publiques désignées à considérer les objectifs de la communauté présentés dans son *Plan de développement global*.

L'aide offerte par l'Office des affaires acadiennes permet aux institutions publiques désignées d'encourager la participation en français des Acadiens et des francophones lors des consultations publiques, ce qui permet ainsi aux institutions gouvernementales d'être au courant des besoins et priorités de la communauté et d'y répondre.

CONTRIBUTION À LA PRÉSERVATION ET À L'ESSOR DE LA COMMUNAUTÉ ACADIENNE ET FRANCOPHONE

Le présent plan de services en français présente les mesures que l'Office des affaires acadiennes prendra pour contribuer à l'essor et à la durabilité de la communauté acadienne et francophone. À titre d'organisme central de soutien pour le gouvernement, l'Office des affaires acadiennes aide les institutions publiques désignées dans l'élaboration et la prestation de services en français. L'Office vise à renforcer la capacité du gouvernement d'offrir des services en français de façon proactive en offrant des possibilités de formation, des services de traduction et de l'aide financière pour les initiatives sur les services en français.

L'Office des affaires acadiennes établit et maintient des partenariats avec les intervenants clés, y compris la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et ses membres. L'Office des affaires acadiennes aide le gouvernement à appuyer des initiatives qui permettent aux Acadiens et francophones d'atteindre les objectifs présentés dans le *Plan de développement global* de la communauté.

L'Office des affaires acadiennes reconnaît que l'accès à des services gouvernementaux en français de qualité permet de s'assurer que les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse profitent des services qui sont essentiels pour leur bien-être économique, social et culturel, ainsi que pour leur croissance continue.

Tableau 1 – Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010
Office des affaires acadiennes

Objectifs	Buts et objectifs du ministère – 2009-2010	Mesures prévues en 2009-2010	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010
<p><u>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</u> Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p>	<p>1.1 Promotion de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement afin de s'assurer que les institutions publiques désignées soient conscientes de leurs responsabilités prévues par la <i>Loi</i>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présider et assurer le leadership du Comité de coordination des services en français pour l'atteinte des résultats prévus. - Promouvoir les obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement à l'échelle du gouvernement. - Lancer une campagne interne de sensibilisation aux lignes directrices sur les consultations au sujet des services en français, y compris des présentations à Communications Nouvelle-Écosse et aux cadres supérieurs, s'il y a lieu. - Aider les institutions publiques désignées à élaborer et mettre en œuvre leur plan de services en français. - Publier un rapport annuel qui présente les progrès effectués par le gouvernement en ce qui a trait aux améliorations considérables et mesurables aux services en français offerts en Nouvelle-Écosse. - Entamer la planification d'un examen des services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse afin d'évaluer l'efficacité du <i>Règlement sur les services en français</i> (doit être terminé d'ici juillet 2010 conformément au règlement). 	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de réunions régulières du Comité de coordination des services en français, où 24 institutions publiques désignées sont représentées. - Création de trois nouveaux sous-comités pour : 1) élaborer des lignes directrices sur les ressources humaines afin d'appuyer la mise en œuvre de la <i>Loi sur les services en français</i>; 2) coordonner l'examen des services en français afin de mesurer l'efficacité du <i>Règlement sur les services en français</i>; 3) discuter de la prestation de services en français par des tiers. - Présentations données à différentes institutions publiques désignées afin de les sensibiliser à la <i>Loi</i> et au <i>Règlement sur les services en français</i> et aux ressources qui sont disponibles pour l'élaboration et la prestation de services en français, incluant une présentation au forum des sous-ministres, au groupe de travail sur les relations publiques (régies régionales de la santé) et au forum de collaboration (Réseau Santé Nouvelle-Écosse, ministère de la Santé, ministère de la Promotion et de la Protection de la santé et régies régionales de la santé). - Collecte des plans de services en français 2009-2010 de 39 institutions publiques désignées. - Publication du <i>Rapport d'étape</i> 2009 sur les services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Le rapport a été déposé à l'Assemblée législative le 14 octobre 2009 par le ministre des Affaires acadiennes, puis distribué aux dirigeants de la communauté et du gouvernement.

Objectifs	Buts et objectifs du ministère – 2009-2010	Mesures prévues en 2009-2010	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010
<p><u>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</u> Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p>	<p>1.2 Négociation et gestion de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français et mise en œuvre du Plan stratégique pour les services en français 2009-2013.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Négocier une nouvelle entente avec le gouvernement fédéral. - Communiquer les objectifs du Plan stratégique pour les services en français aux intervenants du gouvernement et de la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conclusion, en collaboration avec le Comité de coordination des services en français, du Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2009-2013. - Négociation, avec Patrimoine canadien, du renouvellement de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français. - Signature de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français pour 2009-2013.
	<p>1.3 Appui à la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer aux initiatives prioritaires de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne. - Participer à la conférence annuelle en septembre 2009. - Inclure les messages de la stratégie d'intervention jeunesse dans les outils de communication de l'Office des affaires acadiennes, dans la mesure du possible. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la promotion de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne à Espace Neuf lors du Congrès mondial acadien 2009 au Nouveau-Brunswick. - Participation à la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne de 2009 tenue à Vancouver (septembre 2009). - Financement de la participation de représentants des organismes communautaires (Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et Université Sainte-Anne) au Pré-congrès national de Metropolis sur l'immigration francophone au Canada en mars 2010 afin d'appuyer l'engagement de la Conférence ministérielle visant à améliorer le dialogue et la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les communautés francophones et la communauté universitaire dans des initiatives liées à l'immigration francophone. - Participation, avec un représentant de l'Office de l'immigration, à une séance de travail en préparation du Pré-congrès de Metropolis.
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.1 Coordination de la formation linguistique à l'intention des fonctionnaires et d'autres possibilités d'amélioration des connaissances.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir une formation linguistique en français aux fonctionnaires afin de contribuer à renforcer la capacité du gouvernement d'offrir des services en français. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination et financement de 795 places à des cours de français pour des fonctionnaires provinciaux à Greenwood, Halifax, Petit-de-Grat, Truro, Tusket et Sydney.

Objectifs	Buts et objectifs du ministère – 2009-2010	Mesures prévues en 2009-2010	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.1 Coordination de la formation linguistique à l'intention des fonctionnaires et d'autres possibilités d'amélioration des connaissances.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des possibilités de formation linguistique en français à l'extérieur d'Halifax, Sydney et Tusket. - Évaluer les résultats de la question sur la capacité linguistique en français incluse dans le sondage bisannuel effectué en 2009 auprès des employés « How's Work Going ». - Offrir un atelier aux fonctionnaires afin de les informer de leurs responsabilités en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement, et de les sensibiliser davantage aux besoins de la communauté acadienne et francophone en ce qui a trait aux services en français. - Offrir des causeries-midi en français sur différents sujets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination de la formation linguistique en français pour 7 parlementaires et 22 employés de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse et des bureaux de caucus en vertu du projet Noria, financé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en vue d'améliorer l'accès à l'information parlementaire en français. - Présentation de quatre séances de l'atelier <i>Coup d'œil sur l'Acadie/Acadie at a Glance</i> pour sensibiliser davantage les fonctionnaires à la communauté acadienne et francophone et aux obligations en matière de prestation des services en français, de même qu'aux initiatives et aux ressources connexes; 48 employés ont assisté à l'atelier. - Organisation de quatre causeries-midi en français à l'intention des fonctionnaires (62 participants).
	<p>2.2 Prestation de services de traduction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Traduire les publications, la correspondance, les discours, les sites Web et les communiqués de presse du gouvernement afin de s'assurer que le public a accès aux renseignements gouvernementaux. - Augmenter la capacité du service de traduction par l'embauche de deux traducteurs supplémentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un troisième traducteur à temps plein a été embauché afin d'augmenter la capacité d'offrir des services de traduction à l'interne. - Traduction de plus de 1,8 million de mots, y compris des publications, des discours, de la correspondance, des sites Web et des communiqués de presse pour 53 institutions gouvernementales.
	<p>2.3 Amélioration de l'accès à l'information parlementaire en français.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer le projet Noria, financé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, afin d'augmenter l'accès à l'information parlementaire en français. 	<ul style="list-style-type: none"> - Traduction de 14 000 mots dans les sites Web parlementaires, y compris les sites Web d'Élections Nouvelle-Écosse et de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse (projet Noria). - Financement de l'abonnement à trois magazines ou publications en français pour la bibliothèque de l'Assemblée législative.
	<p>2.4 Promotion des services en français à l'aide du logo <i>Bonjour!</i> et d'autres outils.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Distribuer le matériel <i>Bonjour!</i> et encourager son utilisation à l'échelle du gouvernement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Publication de communiqués de presse en français et en anglais sur divers sujets tels que la conférence de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le cinquième anniversaire de la <i>Loi sur les services en</i>

Objectifs	Buts et objectifs du ministère – 2009-2010	Mesures prévues en 2009-2010	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010
<p>Objectif 2 – Prestation de services en français Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.4 Promotion des services en français à l'aide du logo <i>Bonjour!</i> et d'autres outils.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le programme <i>Bonjour!</i> dans la communauté acadienne et francophone comme moyen d'indiquer l'offre active de services en français. - Distribuer le matériel <i>Bonjour!</i> et encourager son utilisation à l'échelle du gouvernement. - Promouvoir le programme <i>Bonjour!</i> dans la communauté acadienne et francophone comme moyen d'indiquer l'offre active de services en français. 	<p><i>français</i> et les récipiendaires des Prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distribution du matériel <i>Bonjour!</i> aux institutions publiques désignées afin de communiquer l'offre active de services en français au sein de ces institutions; à la fin de l'exercice 2009-2010, 37 institutions publiques désignées ont reçu le matériel <i>Bonjour!</i> - Annonce de la publication des résultats de l'étude <i>L'Utilisation des services gouvernementaux de langue française</i> en mars 2010. - Publication d'annonces au sujet du programme <i>Bonjour!</i> dans des publications clés telles que <i>Progrès</i>, <i>The Senior's Advocate</i> et <i>Le Courrier de la Nouvelle-Écosse</i>. - Présentations au sujet de la <i>Loi sur les services en français</i>, du <i>Règlement</i> ainsi que de l'élaboration et de la prestation de services en français lors des symposiums du Réseau Santé Nouvelle-Écosse. - Augmentation de la présence en ligne du logo <i>Bonjour!</i> en encourageant les institutions publiques désignées à afficher le logo sur leur page d'accueil afin d'indiquer la disponibilité des services et des publications en français, comme l'indiquent les lignes directrices pour la communication en français et les lignes directrices pour l'affichage du contenu en français sur les sites Web du gouvernement provincial. - Le ministre des Affaires acadiennes a prononcé cinq discours officiels lors de différents événements, notamment la première cérémonie de remise des Prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français, l'assemblée générale annuelle de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et le dépôt du Rapport d'étape annuel à l'Assemblée législative.

Objectifs	Buts et objectifs du ministère – 2009-2010	Mesures prévues en 2009-2010	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010
<p>Objectif 2 – Prestation de services en français Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.5 Reconnaissance de l'excellence en matière de services en français démontrée par la fonction publique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître la contribution des fonctionnaires individuels ou des équipes de fonctionnaires à l'élaboration et à la prestation de services en français en remettant les Prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français en mars 2010. - Élaborer des campagnes de publicité internes et externes pour encourager les employés du gouvernement et les membres du public à présenter des candidatures dans trois catégories : Excellence en matière de leadership (candidatures du gouvernement seulement), Excellence en matière de développement de programme (candidatures du gouvernement seulement) et Excellence en matière de prestation de services au public (candidatures du gouvernement et du public). - Renforcer davantage la relation entre la communauté acadienne et francophone et le gouvernement en permettant à la communauté de mettre en candidature des fonctionnaires qui ont fait preuve d'excellence en matière de prestation de services en français. - Inviter la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse à participer au comité de sélection des récipiendaires des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration et mise en œuvre d'une campagne de publicité interne et externe pour inviter les mises en candidature présentées par les employés du gouvernement et les membres du public aux Prix d'excellence <i>Bonjour!</i>, incluant les journaux et les radios, des courriels transmis à tous les employés du gouvernement et des envois postaux aux organismes communautaires. Au total, 21 mises en candidature ont été reçues. - Présentation des premiers Prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français en mars 2010 à un récipiendaire dans chacune des trois catégories. - Nomination de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse comme championne du développement des services en français lors de la remise des Prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français. - Reconnaissance de 12 anciens coordonnateurs des services en français pour leur travail et leurs contributions au développement et à la prestation de services en français. - Accueil des leaders de la communauté acadienne et francophone et des hauts fonctionnaires à la cérémonie de remise des prix.

Objectifs	Buts et objectifs du ministère – 2009-2010	Mesures prévues en 2009-2010	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010
	2.6 Aide financière pour les services en français.	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir du financement aux institutions publiques désignées pour les initiatives de services en français en vertu de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français. - Faciliter les demandes de financement de projet en vertu de l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Versement d'une aide financière de 945 000 \$ en vertu de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français à 13 institutions publiques désignées afin d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives sur les services en français. - Facilitation des demandes de financement de projet en vertu de l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.
<p><u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone pour assurer son développement à long terme et sa durabilité.</p>	3.1 Participation aux initiatives interministérielles.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser davantage le gouvernement aux questions qui touchent les Acadiens et les francophones en participant aux initiatives interministérielles dirigées par d'autres ministères. - S'assurer que les institutions publiques désignées tiennent compte des besoins de la communauté acadienne et francophone dans l'élaboration des politiques, des programmes et des services. 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à plusieurs initiatives et comités interministériels, notamment la table ronde sur la diversité (Diversity Roundtable), le groupe consultatif sur le développement communautaire (Community Development Advisory Group), le comité interministériel sur l'Entente relative au marché du travail (Labour Market Agreement Interdepartmental Committee), le comité de coordination sur la violence familiale (Coordinating Committee on Domestic Violence) et le conseil de planification à long terme (Long Term Planning Council).
	3.2 Appui à l'engagement des citoyens au sein de la communauté acadienne et francophone.	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les initiatives de la communauté acadienne et francophone afin d'augmenter la participation des citoyens. - Informer le gouvernement au sujet des besoins de la communauté acadienne et francophone afin de s'assurer qu'ils sont considérés lors de l'élaboration des programmes, des politiques et des services. - Offrir aux institutions publiques désignées du financement et autre soutien, y compris les lignes directrices sur les consultations et les services de traduction, afin de leur permettre d'offrir des services en français lors de 	<ul style="list-style-type: none"> - En 2009-2010, le ministre des Affaires acadiennes a rencontré des représentants des organismes communautaires acadiens et francophones dans les régions suivantes : vallée de l'Annapolis et Greenwood, Chéticamp, Clare, Municipalité régionale d'Halifax, Isle Madame, Par-en-Bas, Pomquet, Rive-Sud, Truro et Sydney. - Promotion de partenariats entre les institutions du gouvernement et les groupes communautaires, notamment : entre le ministère des Services communautaires et la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse; entre les ministères de la Santé et de la Promotion et de la Protection de la santé et le

Objectifs	Buts et objectifs du ministère – 2009-2010	Mesures prévues en 2009-2010	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010
<p><u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone pour assurer son développement à long terme et sa durabilité.</p>	<p>3.2 Appui à l'engagement des citoyens au sein de la communauté acadienne et francophone.</p> <p>3.3 Amélioration du profil provincial, national et international de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.</p>	<p>consultations publiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distribuer les lignes directrices sur les consultations au sujet des services en français et la boîte à outils pour les consultations à l'échelle du gouvernement. - Appuyer les centres scolaires communautaires francophones dans la prestation de services et programmes en français à la communauté acadienne et francophone. <p>- Appuyer les activités qui permettent d'améliorer le profil provincial, national et international de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse (p. ex. la réunion de l'Assemblée parlementaire de la</p>	<p>Réseau Santé Nouvelle-Écosse; et entre le ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre et le Réseau acadien des intervenants en employabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la disponibilité du financement pour des consultations avec la communauté acadienne et francophone. - Versement de 144 000 \$ pour soutenir des initiatives de la communauté acadienne et francophone. - Appui à la programmation du Conseil communautaire Étoile de l'Acadie et du Conseil communautaire du Grand-Havre grâce au financement de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français. - Versement d'un financement de projet spécial de 40 000 \$ en vertu de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français au Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse pour la mise en œuvre d'une campagne de marketing social visant à augmenter la demande et l'utilisation des services en français chez les jeunes Acadiens et francophones; et prestation de conseils en matière de communication et de marketing au Conseil jeunesse provincial au sujet de la campagne de marketing social à l'intention des jeunes. - Participation à l'organisation du forum tripartite intitulé « Communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse : L'affaire de tous! » afin d'améliorer la collaboration et la communication entre les gouvernements fédéral et provincial et la communauté acadienne et francophone. <p>- Participation à différents événements organisés par les groupes communautaires acadiens et francophones, notamment l'assemblée générale annuelle de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et le lancement des activités et des</p>

Objectifs	Buts et objectifs du ministère – 2009-2010	Mesures prévues en 2009-2010	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010
<p><u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone pour assurer son développement à long terme et sa durabilité.</p>	<p>3.3 Amélioration du profil provincial, national et international de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.</p>	<p>Francophonie à Halifax à l'automne 2009, l'Ordre de la Pléiade, le processus de nomination de Grand-Pré à la désignation de l'UNESCO, le Congrès mondial acadien 2009).</p>	<p>célébrations des Rendez-vous de la francophonie en Nouvelle-Écosse. - Soutien au ministère de la Promotion et de la Protection de la santé avec une contribution de 5 000 \$ pour garantir la présence d'artistes acadiens et francophones lors des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. - Accueil de plus de 30 délégués francophones lors de la 25^e séance de l'Assemblée régionale Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (septembre 2009). - Collaboration avec le ministère du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine et le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse pour faire la promotion de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse lors du Congrès mondial acadien 2009 (été 2009). - Le ministre des Affaires acadiennes a participé aux activités du Congrès mondial acadien 2009 au Nouveau-Brunswick. - Collaboration avec le ministère du Développement économique et rural et versement de financement pour assurer davantage de contenu en français lors de la troisième conférence et remise des prix <i>Célébrons les collectivités</i> (septembre 2009). - Collaboration avec le ministère du Développement économique et rural pour la traduction en français de l'atelier sur les stratégies de collaboration en matière de développement communautaire; co-animation, en collaboration avec le ministère du Développement économique et rural et le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse, d'un atelier donné à Tusket visant à explorer les échanges possibles et une plus grande collaboration entre les Acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse et les Cadiens de</p>

Objectifs	Buts et objectifs du ministère – 2009-2010	Mesures prévues en 2009-2010	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010
<p><u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone pour assurer son développement à long terme et sa durabilité.</p>	<p>3.3 Amélioration du profil provincial, national et international de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.</p>		<p>la Louisiane. - Prestation de services en nature au comité de Nomination Grand Pré pour l'aider à préparer la mise en candidature de Grand-Pré comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO.</p>

Tableau 2 – Buts, objectifs et mesures pour l'année 2010-2011
Office des affaires acadiennes

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011
<p><u>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</u> Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p>	<p>1.1 – Cadre administratif et politique L'Office des affaires acadiennes et le ministre des Affaires acadiennes s'acquittent de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Publier un plan annuel de services en français. - Publier un rapport annuel qui présente les progrès effectués par le gouvernement en ce qui a trait aux améliorations considérables et mesurables aux services en français offerts en Nouvelle-Écosse. - Coordonner, en collaboration avec le Comité de coordination des services en français, un examen des services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse afin d'évaluer l'efficacité du <i>Règlement sur les services en français</i> et consulter les intervenants de la communauté et du gouvernement. Le <i>Règlement</i> exige que l'examen soit terminé en juillet 2010. - Contribuer aux initiatives prioritaires de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne et participer à la conférence annuelle en 2010.
	<p>1.2 – Responsabilités des institutions Les institutions publiques désignées s'acquittent mieux de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présider et assurer le leadership du Comité de coordination des services en français et des sous-comités pour l'atteinte des résultats prévus chaque année. - Aider les institutions publiques désignées à élaborer et mettre en œuvre leur plan de services en français. - Faire des présentations aux institutions publiques désignées au sujet de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i>.
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.1 – Consultations Les institutions publiques désignées offrent des services permettant de mieux répondre aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone qui ont été établis pendant les consultations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir du financement et d'autre type de soutien aux institutions publiques désignées afin de les aider à offrir des services en français lors des consultations publiques. - Encourager la communauté acadienne et francophone à participer aux possibilités de participation citoyenne qui leur sont présentées. - Encourager le dialogue entre les institutions publiques désignées et les intervenants de la communauté acadienne et francophone. - Maintenir et favoriser les relations avec les organismes de la communauté acadienne et francophone.

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.2 – Communications internes</p> <p>Les fonctionnaires maîtrisent mieux l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français. Ils sont davantage conscients des questions d'ordre culturel liées à la communauté acadienne et francophone et sensibilisés aux besoins de communiquer en français; ils font la promotion des services en français auprès du public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir l'atelier <i>Coup d'œil sur l'Acadie</i> aux fonctionnaires afin de les sensibiliser davantage à la <i>Loi sur les services en français</i> et aux besoins de la communauté acadienne et francophone; faire la promotion de l'atelier en collaboration avec la Commission de la fonction publique et le Comité de coordination des services en français. - Offrir l'atelier à l'extérieur de la région d'Halifax. - Promouvoir l'utilisation du programme d'identification visuelle <i>Bonjour!</i> auprès des institutions publiques désignées.
	<p>2.3 – Communications avec le public</p> <p>Les intervenants clés et la communauté comprennent mieux l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français, ainsi que les programmes et les services qui leur sont offerts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les institutions publiques désignées de leurs obligations en matière de traduction des renseignements publics par la promotion et la distribution des lignes directrices pour la traduction et pour la communication en français. - Offrir des traductions précises et en temps opportun. - Faire la promotion des services de traduction offerts. - Embaucher un traducteur supplémentaire pour augmenter la capacité d'offrir des services de traduction à l'interne. - Offrir de l'aide aux institutions publiques désignées afin de leur permettre d'augmenter le nombre de publicités en français dans les médias francophones de la province.

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011
<p><u>Objectif 2 – Prestation de services en français</u> Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p>	<p>2.4 – Prestation de services</p> <p>Les services en français considérés comme étant prioritaires sont identifiés, des stratégies ou des méthodes de prestation de ces services sont mises en place, et les services sont offerts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir du financement aux institutions publiques désignées pour les projets de services en français en vertu de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français. - Communiquer et fournir aux institutions publiques désignées des conseils au sujet des possibilités de financement. - Promouvoir l'utilisation et les avantages du programme <i>Bonjour!</i> à l'échelle du gouvernement; distribuer le matériel relatif au programme aux institutions publiques désignées. - Promouvoir le programme <i>Bonjour!</i> dans la communauté acadienne et francophone comme moyen d'indiquer la disponibilité de services en français (offre active de services).
	<p>2.5 – Ressources humaines</p> <p>La capacité de la fonction publique à offrir des services en français s'est améliorée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les sous-comités sur les ressources humaines et la formation pour la conclusion, la promotion et la mise en œuvre des lignes directrices sur les ressources humaines à l'appui de la mise en œuvre de la <i>Loi sur les services en français</i>. Ces lignes directrices touchent le recrutement d'employés bilingues, l'évaluation de la capacité d'offrir des services en français et la formation linguistique en français. - Offrir des possibilités de formation linguistique en français aux fonctionnaires afin d'améliorer leur capacité en français. - Évaluer les pratiques de formation linguistique en français. - Évaluer les réponses aux questions sur la capacité linguistique en français du sondage intitulé « How's Work Going? » effectué auprès des employés en 2009. - Décerner les Prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français dans chacune des catégories : Excellence en matière de leadership, Excellence en matière de développement de programme et Excellence en matière de prestation de services au public. - Faire la promotion des prix auprès du gouvernement et du public et encourager les employés du gouvernement et les membres du public à présenter des candidatures. - Souligner la valeur et les contributions des coordonnateurs des services en français en reconnaissant les anciens coordonnateurs lors de la cérémonie de remise des prix.

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2009-2013	Mesures prévues en 2010-2011
<p><u>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</u> Appuyer la communauté acadienne et francophone pour assurer son développement à long terme et sa durabilité.</p>	<p>3.1 – Préservation et essor de la communauté</p> <p>Le gouvernement a aidé les organismes communautaires acadiens et francophones à atteindre leurs objectifs exprimés dans le Plan de développement global de la communauté pour 2009-2014.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux initiatives interministérielles menées par d'autres ministères et offrir des conseils qui aident le gouvernement à comprendre les besoins de la communauté acadienne et francophone. - Appuyer les efforts de la communauté acadienne et francophone visant à informer le gouvernement au sujet de ses besoins. - Faire la promotion du financement disponible en vertu de l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse auprès des institutions publiques désignées et des organismes communautaires; facilitation des demandes de financement de projet.
	<p>3.2 – Centres scolaires communautaires</p> <p>Les centres scolaires communautaires acadiens et francophones offrent des services et des programmes à la communauté acadienne et francophone.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les centres communautaires acadiens et francophones afin de leur permettre d'offrir des programmes et des services à la communauté.



Acadian Affairs
Affaires acadiennes